

Danger d'implantation des mafias en Suisse, mesures de protection du territoire cantonal

Pierre-André Comte (PS)

Selon les déclarations publiques récentes d'Eva Wildi-Cortès, cheffe de la police fédérale, « la mafia est dans nos rues ». Cette alerte, grave, soulève une inquiétude à laquelle le canton du Jura ne doit pas rester indifférent. Comme tout autre État, il ne saurait tolérer l'émergence de comportements mafieux dans ses rues, son économie ou ses structures sociales.

L'affirmation de Madame Wildi-Cortès fait écho à des constats quotidiens, comme à divers enquêtes et rapports de sécurité et met en lumière une réalité inquiétante : celle de la présence croissante de réseaux criminels organisés sur le territoire suisse.

Le canton du Jura, en tant que région frontalière avec la France – où l'influence des réseaux mafieux est largement documentée – peut constituer une zone d'entrée ou d'implantation pour certaines de ces organisations criminelles.

Dans ce contexte, nous posons les questions suivantes au Gouvernement :

- 1. Le Gouvernement partage-t-il les préoccupations exprimées par la cheffe de la police fédérale quant à la présence de réseaux mafieux dans nos rues ?**
- 2. Dispose-t-il d'informations spécifiques ou d'analyses concernant une potentielle émergence de groupes mafieux dans le canton du Jura ou à ses abords frontaliers ?**
- 3. Quelles mesures de prévention, de surveillance et de coordination sont actuellement mises en place pour éviter toute forme de pénétration mafieuse dans le tissu économique ou social cantonal ?**
- 4. Les services de l'État tels que la Police cantonale, l'Office des poursuites, les inspections du travail, les services de contrôle du commerce ou encore les autorités fiscales sont-ils mobilisés de manière coordonnée à cette fin ?**
- 5. Existe-t-il une collaboration active avec les autorités fédérales et les polices étrangères, notamment françaises, pour prévenir les activités criminelles transfrontalières à caractère mafieux ?**
- 6. Les précautions nécessaires ou des mesures préventives sont-elles déjà prises pour protéger notre population, notre économie et nos institutions contre les dérives mafieuses observées dans d'autres cantons que le nôtre ?**

Pierre-André Comte (PS)

Co-signataires

- Jude Schindelholz (PS)
- Jelica Aubry-Janketic (PS)
- Joël Burkhalter (PS)
- Claude Schlüchter (PS)

- Nicolas Maître (PS)
- Katia Lehmann (PS)
- Nicolas Girard (PS)
- Sarah Gerster (PS)
- Florence Chaignat (PS)
- Fabrice Macquat (PS)
- Hildegarde Lièvre Corbat (PS)
- Valérie Bourquin (PS)
- Françoise Schaffter Houlmann (PS)
- Jocelyne Mérat Diop (PS)

Intervention déposée officiellement le 04 juin 2025